

Présentation du groupe de travail

Le groupe de travail Positionner les chaînes alimentaires courtes de proximité dans le cadre réglementaire s'est orienté, dans un premier temps, sur les champs de la réglementation sanitaire. Ce choix a été motivé par l'importance et l'ancienneté des questions de terrain (de la part des petits ateliers de transformation notamment) relatives à la compréhension de la réglementation sanitaire et aux besoins de ces acteurs de faire remonter leurs difficultés afin de bénéficier d'une adaptation de la réglementation à leur dimension, dans le but d'optimiser et de pérenniser leurs activités.

Les champs réglementaires liés aux CACP sont très importants et le groupe de travail Réglementation s'est également intéressé aux sujets de l'étiquetage nutritionnel des produits pré-emballés, aux aspects juridiques des structures en circuit-courts, etc. On notera cependant que les avancées peuvent être différentes selon les filières, la filière laitière fermière étant relativement en avance sur certains points, servant ainsi de source d'inspiration pour le RMT.

Motivations, objectifs et hypothèses de travail pour 2017-2019

Le groupe de travail *Réglementation* a pris les retours sur le groupe de travail comme des encouragements à poursuivre l'approfondissement des travaux et à mettre en valeur de manière plus lisible les travaux menés jusqu'à présent. Ainsi, l'amélioration de la diffusion des travaux menés, notamment via le site internet du RMT sera une composante importante des discussions à venir au sein du groupe de travail. Pour cela le groupe *Réglementation* a pris contact avec le groupe *Diffuser* du RMT Alimentation Locale afin d'identifier les besoins en termes de compréhension des travaux menés par le groupe *Réglementation* et de permettre au groupe *Diffuser* d'avoir une compréhension globale des enjeux de réglementation dans les CACP.

Si l'implication des Chambres d'agriculture dans le groupe de travail est désormais acquise, le groupe a entendu le message porté par les différents interlocuteurs et a pris la mesure des efforts à fournir en matière de co-construction et de transversalité des travaux à mener. Ainsi, l'implication d'acteurs plus divers, permettant d'intégrer toutes les étapes des CACP (production, transformation, distribution, consommation), tous types de filières et sur tous types de territoires sera une visée importante des travaux du groupe. Ceci sera fait en adéquation avec les différents chantiers thématiques menés et un effort sera fait afin de sortir du champ agricole/réglementation sanitaire de la production en circuits courts.

L'interprétation qui a été faite de l'avis du jury concernant le « retrait » est qu'il manque probablement à l'heure actuelle un volet « recherche » au groupe de travail *Réglementation*. En effet, faute d'interlocuteur identifié issu de la recherche pour cette thématique, ce groupe a orienté son travail vers l'obtention de résultats plus directs que ce que d'autres groupes de travail ont pu faire (les travaux ont notamment été orientés vers la levée de freins réglementaires sanitaires pour les producteurs fermiers hors produits laitiers). Le groupe de travail *Réglementation* va, pour être dans la lignée de ce qui est attendu des RMT, inclure une dimension recherche plus

importante à ses travaux afin de pouvoir coproduire une expertise entre organismes de développement, de recherche et d'enseignement agricole (contact avec l'INRA journée du 20 juin 2017).

Le groupe *Règlementation* travaille depuis longtemps sur l'étiquetage, notamment des valeurs nutritionnelles. Le groupe de travail va se concentrer, dans la phase de travail à venir, sur les outils d'étiquetage pour les producteurs étant dans l'obligation d'étiqueter. Pour cela un contact est en cours d'établissement avec le RMT Nutriprevius, qui s'attelle notamment au calcul et à la stabilisation des valeurs nutritionnelles (procédés de transformation, fluctuation des valeurs nutritionnelles des matières premières). De la même manière, un contact a été établi avec la CGAD, qui rencontre des problématiques lors de l'accompagnement des artisans dans l'étiquetage des valeurs nutritionnelles ; ce réseau a d'ores et déjà mis en place des outils à destination des professionnels, cependant le contact entre les structures peut être intéressant notamment pour des questions méthodologiques.

Le groupe *Règlementation* s'est rapproché du groupe *Performances* pour que le travail de réflexion sur l'établissement (et la mise à jour) de références sur les circuits courts prenne en compte l'impact de l'application des réglementations sur les exploitations en circuits courts, notamment au niveau de la dimension travail.

Le transport est également une problématique importante pour le développement des circuits courts et des filières de proximité, mobilisant plusieurs membres du groupe *Règlementation* et un rapprochement est en cours avec le GT *Organisations* du RMT. De plus, l'IFSTTAR monte un projet de recherche visant à confronter les positionnements actuels des organismes traitant de ces questions au travers d'une table ronde, organisée fin 2017. Le groupe *Règlementation* étudie l'opportunité de croiser ces éléments afin de faire monter la préoccupation des circuits courts au sein des différents organismes concernés.

Fort de sa relation avec la DGAL, grâce notamment à l'implication de la DGER dans le groupe *Règlementation*, celui-ci va poursuivre les travaux entamés au sujet des mesures de flexibilité sanitaire. A l'automne 2017, la DGAL veut faire paraître une instruction technique transversale aux différentes filières; celle-ci cadrera l'application des mesures de flexibilité. En amont à cette publication, le groupe *Règlementation* s'attelle à l'étude des Vademécums Général et Sectoriels afin d'identifier les points nécessitant des travaux en collaboration. Lorsque la consultation sera ouverte aux professionnels par la DGAL le groupe s'impliquera dans cette co-construction. Le groupe de travail souhaite faire sa journée d'étude (voir suite) lors de la publication de l'instruction technique de la DGAL, afin de porter celle-ci à la connaissance du plus grand nombre d'acteurs possible et de permettre des échanges à ce sujet. Au sujet de la flexibilité le groupe *Règlementation* a pris contact en mai 2017 avec la CGAD, afin d'identifier les sujets communs de travail (bonnes pratiques d'hygiène notamment). Les échanges se poursuivront suite au comité de pilotage du RMT, ceux-ci permettront notamment de porter à la connaissance de CGAD le contenu global du RMT.

L'ambition du groupe *Règlementation* concernant la flexibilité est ainsi de croiser les savoirs et les demandes des différents acteurs (professionnels, DGAL, CGAD, ACTIA), afin d'alimenter la réflexion sur les besoins de mesures de flexibilité et de faire évoluer les contenus de formation. Une journée d'étude à l'automne permettra de nourrir cette ambition.

Moyens mobilisés

L'animation du Groupe *Règlementation* est assurée par :

- Françoise MORIZOT-BRAUD, directrice du Centre d'Etude et de Ressources sur la Diversification
- Anne DEMONCEAUX, Chargée d'études Circuits-courts et Produits fermiers à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

- Avec en appui, Karine BOUTROUX, Animatrice réseau national Alimentation de l'enseignement agricole - DGER (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche)

Pour la période 2017-2019, le groupe prévoit de se réunir de manière régulière, par téléphone pour des questions logistiques et physiquement quand cela sera possible.

Sous objectifs	Réalisation prévisionnelle	Moyens mobilisés
Montée en puissance des partenariats au sein du GT Réglementation et avec de nouveaux acteurs	<p><u>Étiquetage</u> – Échanges avec le RMT Nutriprevius (calcul et stabilisation des valeurs nutritionnelles ; RMT ACTIA) ; implication de la CGAD ; Etude de l'opportunité d'inclure aux discussions des acteurs de la société civile (consommateurs) et des nutritionnistes</p> <p><u>Transport</u> – Échanges avec le groupe <i>Organisation</i> du RMT et avec l'IFSTTAR</p> <p><u>Références technico-économiques</u> - Collaboration avec le groupe <i>Performances</i> pour prendre en compte l'impact des réglementations sur les performances des exploitations en circuits-courts.</p> <p><u>De manière générale</u> – Développement de partenariats transversaux, notamment avec la recherche afin de compléter l'approche du groupe de la réglementation</p>	Organisation de réunion de travail pour la journée d'étude d'automne
Capitalisation des connaissances entre les partenaires et co-construction de programmes de recherche-développement permettant à la fois de sécuriser les produits fermiers et de faciliter l'exercice de ses métiers	<p><u>Flexibilité</u> – Etude des Vadémécums Général et Sectoriels en se reposant sur les compétences principales de chacun des membres du RMT ; participation collective à la consultation de la DGAL dans la construction de la future instruction technique transversale aux filières ; croiser les savoirs et les demandes de chacun des membres et d'alimenter la réflexion sur les besoins de de mesures de flexibilité ; travail avec la CGAD et les autres partenaires sur des Guides de bonnes pratiques. Réflexion collective sur l'évolution des contenus de formation au regard des avancées qui auront été réalisées.</p> <p><u>Étiquetage</u> – Étude des outils existants et recherche sur les outils à développer pour l'étiquetage (nutritionnel notamment) des produits fermiers, notamment ceux ne rentrant pas dans le cadre de la dérogation actuelle, répondant aux contraintes des producteurs</p> <p><u>Transport</u> – Partage des états des lieux entre les membres du groupe <i>Règlementation</i> et étude de l'opportunité de création d'un groupe projet dédié ; Travail avec l'IFSTTAR afin de faire monter le sujet des circuits-courts dans le débat</p>	
Diffusion des connaissances acquises dans les phases de con-construction afin de faire évoluer les pratiques	<p><u>Flexibilité</u> – Diffusion de l'instruction technique transversale de la DGAL une fois celle-ci parue. Suite aux travaux avec l'administration, diffusion des résultats obtenus pour les circuits-courts dans chacune des filières.</p> <p><u>Étiquetage</u> – Ateliers d'échanges et diffusion des conclusions (automne 2017)</p> <p><u>Transport</u> – Réalisation de documents spécifiques pour les questions de transport, sous l'angle réglementaire.</p> <p><u>Références technico-économiques</u> – Prise en compte des impacts réglementaires</p>	<p>Organisation d'une journée d'études à l'automne 2017 permettant la diffusion de la note de service transversale de la DGAL et les avancées du groupe <i>Règlementation</i> et du RMT</p> <p>Lien avec groupe <i>Diffuser</i></p>

Résultats attendus

- Journée technique réglementation à l'automne 2017
- Rédaction d'un guide d'utilisation à l'attention des producteurs fermiers lorsque la note de service

flexibilité sera sortie - année 2018

- Rédaction d'un guide ou de fiches techniques sur l'étiquetage nutritionnel à l'usage des producteurs fermiers en lien avec le RMT Nutriprevus
- Production de ressources à destination des producteurs en circuits-courts et de ceux qui les accompagnent afin de les aiguiller sur les thématiques de travail du groupe *Règlementation*
- Veille sur l'opportunité de développement de nouveaux projets

Composition du groupe de travail

Membres du RMT CACP participant à ce groupe de travail

- CERD, Françoise Morizot-Braud
- APCA, Anne Demonceaux
- RESEAU ALIMENTATION du MAA-DGER Karine BOUTROUX, animatrice
- Atelier Technologique Agroalimentaire de Florac, Gregory Boulard, Directeur
- ENIVL d'Aurillac, Yves Arnaud, Responsable atelier viandes, Aurélie Delgado
- Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Marc Fabre
- Atelier agro-alimentaire de Saint Flour, Amélie Fruchart, Directrice
- IDELE (Institut de l'Élevage), Cécile Laithier
- Produits laitiers fermiers (toutes espèces)
- FNEC (Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres), Estelle Boullu
- Produits laitiers fermiers (toutes espèces)
- IFIP, Arnaud Bozec
- CIVAM, Blaise Berger


Partenaires associés

- RMT Nutriprevus
- CGAD
- APCMA
- Chambres d'Agriculture Conseillers
- Partenaires projet abattoirs de proximité
- Partenaires chercheurs
- Autres

Calendrier

2017 : Réunion du groupe de travail par téléphone, automne Journée d'étude, diffusion des travaux

2018-2019 : Réunion du groupe de travail par téléphone, document de valorisation (guide)



Contacts
Françoise Morizot-Braud, cerd@wanadoo.fr, 03 86 85 02 10
Karine Boutroux, karine.boutroux@educagri.fr, 04 92 30 35 19
Anne Demonceaux, anne.demonceaux@apca.chambagri.fr, 01 81 69 46 82

Juin 2017

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»